Communiqué de presse

Nantes, mercredi 6 avril 2016

Notre Dame des Landes : l'annonce de la ministre de l'environnement est invraisemblable !

Ségolène Royal vient d'annoncer qu'une nouvelle enquête publique aurait lieu pour modifier le projet qui ne sera alors que d'une seule piste si le OUI l'emportait au référendum sur le transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique à Notre-Dame-des-Landes.

Pour Bruno Hug de Larauze, Président de la CCI Pays de la Loire et Jean-François Gendron, Président de la CCI Nantes Saint-Nazaire, « *Cette déclaration est invraisemblable. Invraisemblable parce qu'elle remet en cause de son seul fait les décisions portées depuis 15 ans par l'Etat, les collectivités locales et les acteurs économiques mais aussi parce qu'elle enterre de fait le projet. Il est en effet inenvisageable de relancer des procédures administratives lourdes face à l'urgence de la situation à Nantes-Atlantique* ».

Pour les deux présidents, « *les entreprises de l'ouest ne peuvent attendre davantage face aux atermoiements de l'Etat sur ce dossier alors que plus de 160 décisions de justice ont confirmé l'utilité, la légitimité et la nécessité de ce transfert* ».

Surtout, cette déclaration va à l'encontre du communiqué du Premier ministre validant la pertinence du transfert.

« *Nous demandons au gouvernement de clarifier la situation quant au projet qui sera proposé aux habitants de Loire-Atlantique lors du référendum. Nous n'accepterons pas qu'un équipement indispensable au développement des entreprises du territoire soit remis en cause du seul fait d'un caprice ministériel allant même jusqu'à désavouer le rapport publié hier affirmant que Notre-Dame-des-Landes apparaît comme un compromis acceptable* » concluent Jean-François Gendron et Bruno Hug de Larauze.

Contact presse : Virginie Bercegeay - 02 40 44 63 07 – virginie.bercegeay@paysdelaloire.cci.fr